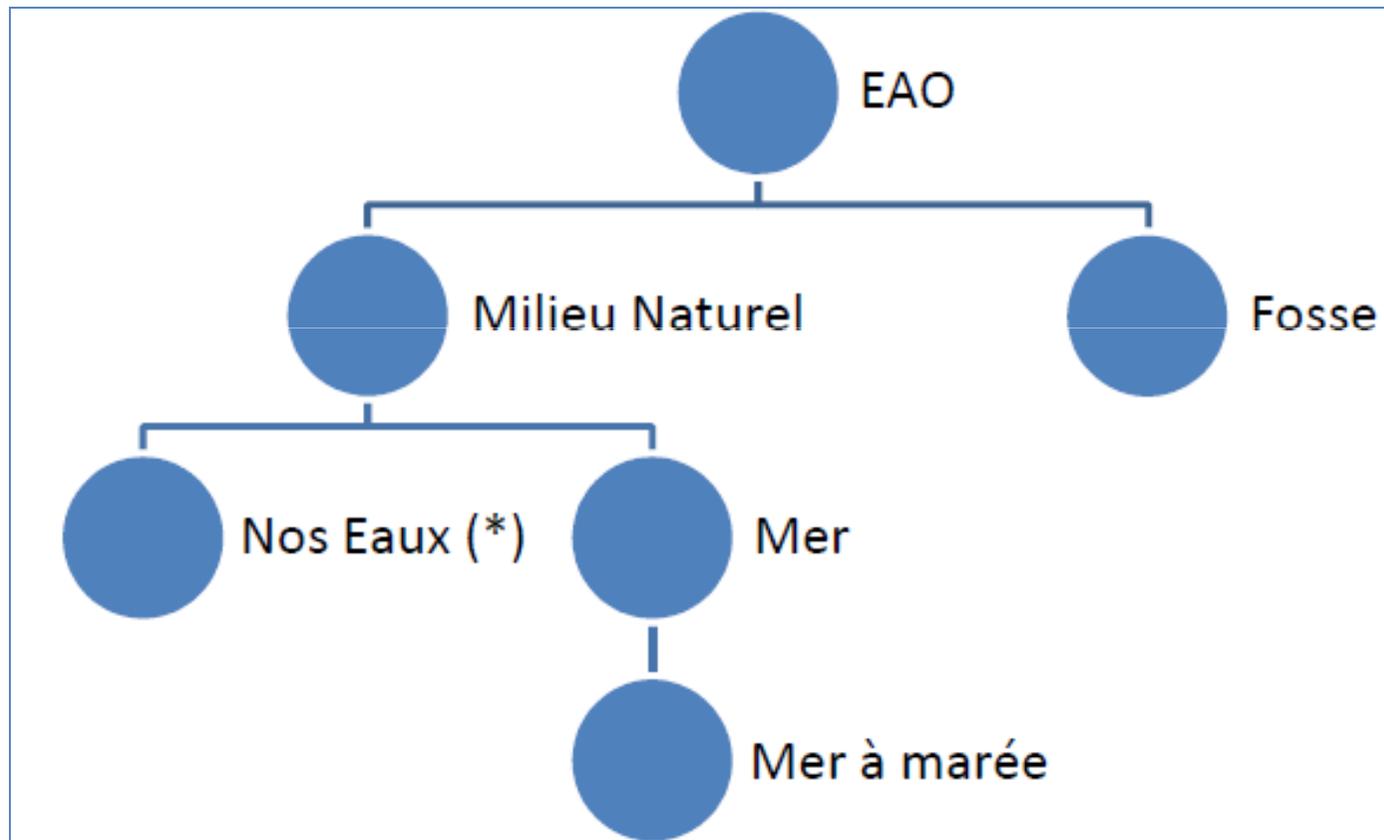




# Modifications majeures : Définitions des lieux





# Modifications majeures :

## Tableau du matériel

	NON BREVETÉ & PLONGEUR 1★	À PARTIR DU BREVET PLONGEUR 2★
Palmes + masque + tuba	Obligatoire	
Vêtement		
Système de stabilisation		
Bouteille + manomètre ou sonde de		

De manière générale, le matériel doit être fonctionnel, en bon état et entretenu.  
Il est recommandé de recourir aux services d'un technicien agréé par le constructeur.

Deux détendeurs sur deux sorties (**)	Recommandé	Obligatoire dans Nos Eaux Recommandé partout ailleurs
Compas		Obligatoire
Moyen primaire de décompression		
Back-up de décompression (selon les règles du « Manuel de décompression à l'ordinateur »)		
Parachute		
Lampe	Obligatoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de nuit,</li> <li>• sous glace,</li> <li>• en Zélande (bras ouverts),</li> <li>• en Mer du Nord.</li> </ul> Recommandé partout ailleurs	
Dragonne	Obligatoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• sous glace,</li> <li>• en Zélande (bras ouverts).</li> </ul> Recommandé si courant ou visibilité réduite	



# Modifications majeures : Encadrement non brevetés

Si le(s) baptême(s) s'est (se sont) bien déroulé(s), au cours des plongées suivantes, les contrôles des compétences, indiquées aux points 1.2.2 à 1.2.4, sont à réaliser. Lors de ces plongées, le candidat est amené à démontrer progressivement les aptitudes acquises en Piscine. Si ces plongées sont réalisées à l'étranger, hors d'une organisation LIFRAS, le plongeur non breveté est obligatoirement accompagné par un Moniteur CMAS 1★ minimum qui doit avoir pris connaissances et respecter les protocoles LIFRAS décrits ci-après.



# Modifications majeures :

## Limitations des profondeurs

	<b>NB</b>	<b>1★</b>	<b>2★</b>	<b>3★</b>	<b>3★ PPA 4★</b>	<b>AM MC/MF/MN</b>
<b>NB</b>	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	15m (*)
<b>1★</b>	N.A.	N.A.	N.A.	20m	20m	20m
<b>2★</b>	N.A.	N.A.	20m si 18 ans	30m	40m	40m
<b>3★</b>	N.A.	20m	30m	40m	40m	40m
<b>3★ PPA 4★</b>	N.A.	20m	40m	40m	40m ou au-delà selon les prérogatives (PPA). Il est recommandé de ne pas dépasse 60m lors de l'utilisation de l'air comme gaz fond.	
<b>AM MC/MF/MN</b>	15m (*)	20m	40m	40m		



# Modifications majeures : Généralités des épreuves en Milieu Naturel

**2.** Tout moniteur amené à surveiller et à évaluer une épreuve qui comprend une RCP doit être en ordre de recyclage du CFPS. (Info Enseignement n° 17)

**3.** Pour être validée, toute plongée doit être d'une durée égale ou supérieure à **15-20** minutes.

**8.** Même lorsqu'un nombre de plongeurs est imposé dans la palanquée de l'épreuve, il est autorisé d'ajouter un plongeur supplémentaire pour autant qu'il soit Assistant Moniteur ou Moniteur et qu'il ne complique pas l'exercice.



# Modifications majeures : Déplacement de l'exercice

## 5.3.2. ~~MONITEUR~~ PLONGÉE À 40M AVEC UN ÉLÈVE QUI Y DESCEND POUR LA PREMIÈRE FOIS ET GÉRER UN INCIDENT : MF/R

Cette épreuve s'effectue dans Nos Eaux.

Protocole particulier de l'épreuve :

- ♦ La palanquée se compose de deux plongeurs.
- ♦ Le moniteur joue le rôle de l'élève et descend d'une telle plongée que le candidat ne peut pas, sous prétexte l'allure d'une plongée normale, effectuer une remontée prématurée.
- ♦ A 40m, le moniteur simule un incident de caractère technique qui nécessite une remontée contrôlée de maximum 10m. Si, pour des raisons indépendantes de la volonté des plongeurs, les règles ont été outrepassées, les règles d'exception prescrites pour les tables sont d'application, même si la plongée s'effectue à l'ordinateur.
- ♦ Le candidat assure la direction de la palanquée durant toute la plongée.

**Passe du MC vers l'AM  
et aussi au PPA**

**Note impérative pour les moniteurs** : un seul incident simulé, pas d'épreuve.



# Modifications majeures : Cumul des épreuves

Le cumul des épreuves n'est autorisé que dans certaines limites :

- ◆ Maximum deux épreuves par plongée.
- ◆ Aucune épreuve lors de journées comportant plus de deux plongées à l'exception :
  - ✓ des directions de palanquée ;
  - ✓ des serre-files ;
  - ✓ des plongées de certification de la spécialité « Nitrox ».
- ◆ Une seule épreuve avec une remontée (R) par jour et en début de première plongée.
- ◆ Seules, la plongée découverte et les cinq plongées (minimum) du plongeur NB, ne sont pas considérées comme des épreuves.



# Modifications majeures :

## Epreuves Nitrox

### 8.1.1. PN.1 PLONGÉE N°1 : M

Cette épreuve s'effectue en Milieu Naturel.

La plong

### 8.1.2. PN.2 PLONGÉE N°2 : M

Le mon

Cette épreuve s'effectue en Milieu Naturel.

La plongée doit mettre en pratique les techniques Nitrox de manière autonome.

Le candidat doit :

- ♦ préparer sa plongée (planification, plan de backup, sélection du best mix pour la MOD envisagée,...) ;
- ♦ gérer sa propre décompression et profondeur maximale ;
- ♦ relever ses paramètres de sortie.

Ensuite

minimu

La plongée est réalisée sous la surveillance d'un moniteur, titulaire de la spécialité « Instructeur Nitrox » minimum, ou d'un assistant (plongeur 3★ minimum, titulaire de la spécialité plongeur Nitrox ou Nitrox Confirmé).



# Modifications majeures :

## Epreuves Nitrox Confirmé : plongée 1

### 9.1.1. PNC.1 PLONGÉE N°1 : INC

Cette épreuve s'effectue en Milieu Naturel.

La première plongée a pour objectif de familiariser le candidat avec le matériel. Le candidat doit démontrer son aptitude à gérer et manipuler le matériel utilisé.

La plongée est réalisée :

- ◆ **dans la courbe sans palier (no-déco) ;**
- ◆ avec un mélange fond air ou nitrox ;
- ◆ avec un bloc de décompression contenant un mélange supérieur à 40% d'O<sub>2</sub> ;
- ◆ sous la surveillance directe d'un moniteur, titulaire de la spécialité « Instructeur Nitrox Confirmé » minimum.

Le candidat doit :

- ◆ Avant la plongée :
  - ✓ Analyser le(s) mélange(s) et déterminer la MOD ;
  - ✓ Marquer le(s) bloc(s) ;
  - ✓ Tester si possible différentes configurations (side, diagonal, front-mount,...) ;
  - ✓ Configurer correctement son équipement ;
  - ✓ Vérifier le bon fonctionnement du matériel ;
  - ✓ Manipuler (dépose/reprise) le bloc de décompression.
- ◆ Pendant la plongée :
  - ✓ Manipuler (dépose/reprise) le bloc de décompression à la mise à l'eau, en immersion et à la sortie de l'eau en fonction de la configuration et du site de plongée ;
  - ✓ Tester si possible différentes configurations (side, diagonal, front-mount,...) ;
  - ✓ Réaliser un palier de sécurité avec le bloc de décompression (gaz switch détenteur et ordinateur).



# Modifications majeures :

## Epreuves Nitrox Confirmé : plongée 2

### 9.1.2. PNC.2 PLONGÉE N°2 : INC

Cette épreuve s'effectue en Milieu Naturel.

Lors de la deuxième plongée, le candidat assure la direction de palanquée « Nitrox » lors d'une plongée à 40m en utilisant un bloc de décompression. La plongée doit être planifiée tenant compte d'un mélange suroxygéné de décompression, le candidat doit démontrer ses aptitudes à réaliser le(s) palier(s) dans ces conditions.

La plongée est réalisée :

- à une profondeur minimale de 40 mètres ;
- avec un mélange fond air ou nitrox ;
- avec un bloc de décompression contenant un mélange supérieur à 40% d'O<sub>2</sub> ;
- sous la surveillance directe d'un moniteur, titulaire de la spécialité « Instructeur Nitrox Confirmé » minimum.

Le candidat doit :

- Avant la plongée :
  - ✓ Sélectionner le(s) mélange(s) Nitrox pour la plongée prévue ;
  - ✓ Analyser le(s) mélange(s) et déterminer la MOD ;
  - ✓ Marquer le(s) bloc(s) ;
  - ✓ Planifier la plongée ;
  - ✓ Réaliser un briefing adapté ;
  - ✓ Configurer correctement son équipement ;
  - ✓ Vérifier le bon fonctionnement du matériel.
- Pendant la plongée :
  - ✓ Exécuter précisément la planification ;
  - ✓ Démontrer son aptitude à porter assistance à un plongeur en difficulté en intervenant sur une panne d'air. Démontrer son aptitude à donner de l'air et rassurer la victime.  
**Pas d'épreuve de remontée ;**
  - ✓ Réaliser un palier de sécurité, ou un(des) palier(s) obligatoire(s), avec le bloc de décompression (gaz switch détenteur et ordinateur).
  - ✓ Utiliser une bouée de repérage (parachute) pendant l'exécution des paliers.
- Après la plongée :
  - ✓ Réaliser un débriefing.



# Modifications majeures : Généralités en Piscine

4. En cours d'examen, le lestage peut être modifié une fois pour les épreuves avec scaphandre. (Si, après modification du lestage, le candidat n'a pas besoin de ceinture, il n'est pas nécessaire de lui faire porter une ceinture sans plombs.) \_\_\_\_\_  
La flottabilité sera adaptée grâce au système de stabilisation, obligatoire pour chaque épreuve avec scaphandre.

7. Le candidat veillera à ne pas avoir d'eau dans son masque. **Les masques de type « miroir » sont proscrits.** \_\_\_\_\_



# Modifications majeures : Généralités en Piscine

## Rééquipement (saut au choix) :

L'épreuve du rééquipement est immédiatement consécutive à la précédente.

Le candidat rejoint le matériel déposé sur le fond. Il ajustera ses palmes avant le bouclage de **la ceinture**. **Celle-ci peut cependant être utilisée, posée sur un genou, sans bouclage effectif pour assurer la stabilité du plongeur sur le fond**. L'emplacement de la ceinture de lest ne peut entraver une remontée libre (un plongeur amené à devoir remonter doit pouvoir rejoindre la surface sans être retenu par le poids de sa ceinture de lest).

Le plongeur assure une bonne stabilité sur le fond sans avoir tendance à émerger et sans devoir s'accrocher au scaphandre.

Pendant le rééquipement du petit matériel (PMTG), s'il le juge nécessaire, le candidat peut ouvrir sa bouteille, y respirer une fois maximum, la refermer **et purger le détendeur**.

Le candidat pose un ou deux genoux au sol et s'équipe du scaphandre par la gauche, la droite ou par le dessus. Il ne doit pas y avoir de nœud ou torsade au niveau du tuyau moyenne pression de son détendeur. Au signal du moniteur il remonte calmement embout en bouche, en expirant et en regardant vers la surface, un bras tendu au-dessus de la tête pour parer à tout obstacle et une main sur la boucle de la ceinture.